

MOUVEMENT 2020

Résultat officiel de votre demande de mutation



Le résultat final de votre mutation sera disponible dans votre dossier IProf/MVT1D à partir de **mardi 2 juin 17h** (sous réserve de changement de dernière minute).

Pour y accéder : IProf → Les services → SIAM → Phase intradépartementale → sur MVT1D, cliquez sur l'onglet à gauche « Résultat de la demande de mutation »

RAPPEL

Suite aux nouvelles « Lignes directrices de gestion », les résultats ne seront plus soumis à une validation en CAPD. Les élus du personnel ne pourront donc pas défendre votre dossier et les erreurs constatées à travers cette instance paritaire.



Que faire en cas d'erreur ? Comment contester ?

Si vous avez déjà formulé une demande de révision de votre accusé de réception, que vous n'avez pas eu de réponse positive et que votre demande de mutation n'a pas pu être honorée, nous vous conseillons de former un recours gracieux le plus rapidement possible.

C'est en effet la seule possibilité pour le syndicat de vous accompagner dans votre démarche.

Nous tenons à votre disposition des lettres-type de recours.

Quel que soit le résultat, nous vous demandons de en nous informer par mail à contact@snudifo13.org

N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes ces démarches. En fonction de votre situation, nous vous aiderons à formuler au mieux vos recours.



**touche pas
à ma CAPD**

Avec la promulgation de la Loi de transformation de la Fonction publique, les organisations syndicales ne disposent plus des tableaux préparatoires aux opérations de mutations (participants, barèmes) ni des résultats. **L'Administration impose ainsi le fait du prince puisqu'il n'y a plus de transparence ni de garantie de l'équité de traitement !**

Le SNUDI-FO n'accepte pas ces nouvelles dispositions et exige l'abrogation de la Loi de Transformation publique. Il entend continuer de défendre pied à pied les droits des personnels et l'égalité de traitement, à commencer par le droit à mutation !

PERMANENCE téléphonique par vos délégués :

Franck : 07.62.54.13.13 Sandra : 06.27.34.73.17

Laurence : 06.27.02.14.16 Luc : 06.61.14.39.19

Jean-Philippe : 06.81.60.64.35

Muriel : 06.86.93.58.32

ou par mail : contact@snudifo13.org



Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale !

En vous syndiquant, nous serons plus forts pour vous !

Bulletin d'adhésion 2020 de solidarité à télécharger >>[ICI](#)<<



Dans ce nouveau bulletin d'adhésion 2020, vous avez la possibilité de payer une cotisation majorée avec une ligne optionnelle intitulée « soutien caisse de grève ». Vous pouvez alors majorer votre cotisation de la somme qui vous convient. La somme globale (cotisation de base + majoration + soutien caisse de grève) **donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal qui ouvre droit à 66% de réduction ou de crédit d'impôt**

Votre « don » servira ainsi à alimenter la caisse de grève qui sera reversée aux adhérents du SNUDI FO 13 qui en font la demande après le 4ème jour de grève à compter du 5 décembre jusqu'à la fin du conflit actuel.

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

